

LES LABORATOIRES PIERRE FABRE DERMATOLOGIE
ont le plaisir de vous convier à



LA CONFÉRENCE EN PRESENTIEL

LES JEUDIS

DE PIERRE FABRE DERMATOLOGIE



**Dr Marc
PERRUSSEL**
Dermatologue
à AURAY

**EXERCER,
C'EST AUSSI CODIFIER
CORRECTEMENT**



**JEUDI
21**

**OCTOBRE
2021
de 19h30
à 22h00**
(intervention
de 21h à 22h)



Votre délégué(e) médical(e) a le plaisir de vous convier à cette conférence en présentiel, qui débutera à 19h30 par un cocktail dînatoire. (< 50€)

*Salons de l'Aéroclub de France
6 rue Galilée - 75116 PARIS*

*Patricia DARNAUT - 06 75 06 89 17
patricia.darnaut@pierre-fabre.com*

La conférence du Dr Perrussel commencera à 21h.

N'oubliez pas de **confirmer votre participation** en présentiel à **votre délégué(e) médical(e)** Pierre Fabre Dermatologie

Conformément aux dispositions de l'article L1453-8 du Code de la Santé Publique, cette manifestation est notifiée à votre ordre professionnel ou votre autorité administrative. De plus, en application de l'article L1453-1 du Code de la Santé Publique, l'existence de conventions ainsi que les avantages et rémunérations procurés dans le cadre de cette manifestation seront rendus publics par le Groupe PIERRE FABRE, selon les dispositions du décret 2016-1939 du 28 décembre 2016 relatif à la transparence des avantages accordés par les entreprises produisant ou commercialisant des produits à finalité sanitaire et cosmétique destinés à l'homme. En outre, en application de l'article L1453-7 du Code de la Santé Publique, l'hospitalité offerte, de manière directe ou indirecte, lors de manifestations professionnelles, aux étudiants des professions de santé en formation initiale (y compris les internes) est interdite. En vertu du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi française du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation des informations vous concernant que vous pourrez exercer en vous connectant directement sur le site www.transparence.sante.gouv.fr et auprès de notre Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpofr@pierre-fabre.com. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Il est toutefois précisé que vous ne bénéficiez pas d'un droit d'opposition, la publication précitée résultant d'une obligation légale.